



FOUGÈRE

MARES ET ÉTANGS

EN DANGER CRITIQUE

La Marsilée à quatre feuilles

Marsilea quadrifolia L. 1753

DESCRIPTION



Plante vivace

Taille : ne dépasse pas 20 cm en hauteur ; forme des tapis avec ses longues tiges rampantes.

Caractéristiques : cette fougère de la famille des Marsiliacées se reconnaît aisément grâce à ses feuilles flottantes à quatre lobes brillants.

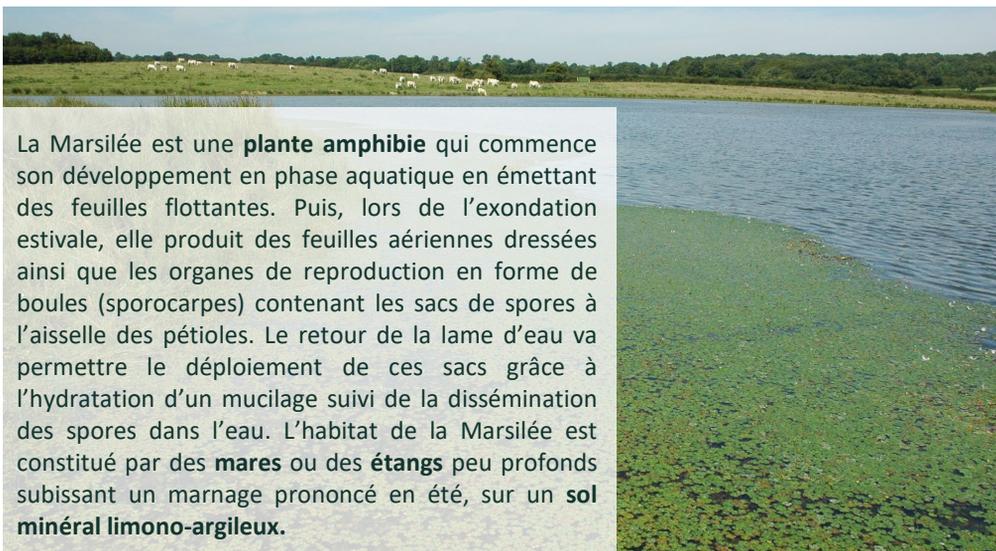
Usages : parfois proposée comme plante horticole décorative des bassins.

CONFUSIONS POSSIBLES

Attention ! La Marsilée à quatre feuilles peut être confondue avec le Trèfle à quatre feuilles !

La Marsilée à quatre feuilles est une **petite fougère rare** dont les feuilles à quatre lobes rappellent un trèfle à quatre feuilles. C'est une chance de découvrir ses tapis de feuilles flottantes à la surface de quelques plans d'eau de la région, d'autant plus que c'est une **plante à éclipse**, apparaissant seulement lors des années favorables.

ÉCOLOGIE



La Marsilée est une **plante amphibie** qui commence son développement en phase aquatique en émettant des feuilles flottantes. Puis, lors de l'exondation estivale, elle produit des feuilles aériennes dressées ainsi que les organes de reproduction en forme de boules (sporocarpes) contenant les sacs de spores à l'aisselle des pétioles. Le retour de la lame d'eau va permettre le déploiement de ces sacs grâce à l'hydratation d'un mucilage suivi de la dissémination des spores dans l'eau. L'habitat de la Marsilée est constitué par des **mares** ou des **étangs** peu profonds subissant un marnage prononcé en été, sur un **sol minéral limono-argileux**.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



Feuilles aériennes **mates**

Jeunes feuilles se déroulant en **crosse**

Feuilles flottantes **luisantes**



Sporocarpes à la base des feuilles

Tapis de **longues tiges rampantes**

MENACES

Le maintien de la Marsilée à quatre feuilles en Centre-Val de Loire dépend de la **gestion des plans d'eau** qui l'accueillent, en cohérence avec son écologie amphibie et son caractère d'espèce pionnière ne supportant pas la concurrence.

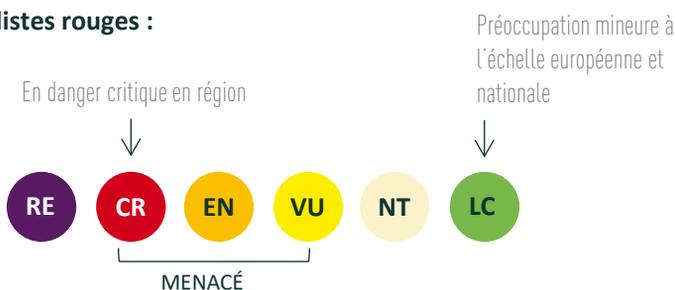
Les principales menaces sont :

- la modification du régime hydrique qui limite l'exondation estivale,
- le reprofilage des berges avec suppression des rives en pente douce,
- l'eutrophisation et la turbidité des eaux,
- l'envahissement par les ligneux ou des espèces invasives comme les jussies.



STATUT DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges :



Protection nationale : récolte, destruction, vente ou achat de plants sauvages **interdits**.

Protection européenne : espèce **NATURA 2000**



SITUATION

Répartition mondiale et nationale

La Marsilée à quatre feuilles a une **répartition eurasiatique**, présente de façon disséminée de l'ouest de l'Europe jusqu'au Japon. En France, elle est rare et localisée, son aire de répartition principale forme une large bande est-ouest passant par le Centre-Val de Loire. Elle se maintient notamment dans les **grandes régions d'étangs**, la Brenne, la plaine du Forez, la Dombes et la Bresse.

Répartition régionale

La Marsilée est présente surtout au sud de la région, en **Brenne** sur des chaînes d'étangs le long du Ruisseau des cinq Bondes ; dans le **Boischaud sud du Cher** ainsi qu'en **Vallée de Germigny** et dans le **val d'Allier**. Plus au nord, la Marsilée est en nette régression ; l'unique station actuelle d'Indre-et-Loire, située sur les rives d'un étang à **Manthelan**, est toujours présente deux siècles après sa première observation en 1824. En **Sologne des Etangs**, la Marsilée est encore ponctuellement présente.



À SAVOIR

La Marsilée est connue dans **15 communes** en Centre-Val de Loire, principalement situées dans des étangs et mares de la moitié sud du Berry.

RESSOURCES

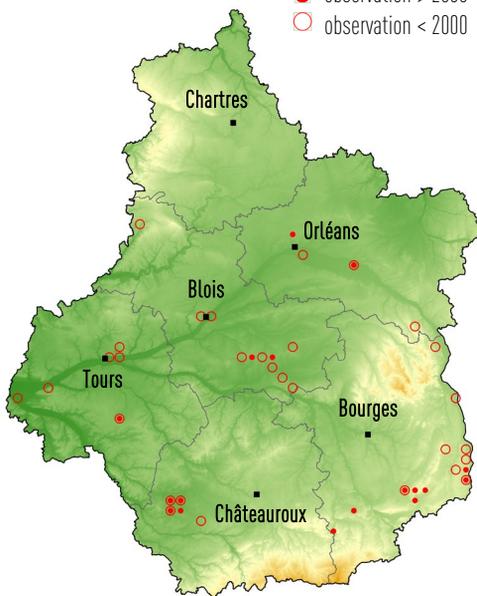
Sur la [page du pôle flore et habitats](#) du Portail régional de la biodiversité : Marsilée à quatre feuilles



Rédacteur : CBN du Bassin parisien, octobre 2022

Crédits photos : Rémi Dupré

- observation ≥ 2000
- observation < 2000



© CBNBP-MNHN 2022

Répartition de la **Marsilée à quatre feuilles** en **Centre-Val de Loire** selon la date d'observation (mailles 5x5 km)

Et enfin, elle fait l'objet de deux mentions modernes dans le Loiret, une apparition fugace dans une mare de la forêt d'Orléans et une réapparition durant quelques années dans une mare restaurée en vallée de la Loire. Les bras morts de la Loire, ou boires, étaient considérés autrefois comme des sites favorables à la présence de la Marsilée, ce qui n'est plus le cas de nos jours.

Mesures de préservation

En tant qu'espèce de la **directive Habitats**, la Marsilée à quatre feuilles peut bénéficier d'actions de gestion et de préservation dans des périmètres NATURA 2000. Les sites NATURA 2000 hébergeant l'espèce en Centre-Val de Loire sont la Brenne, la Sologne et les vallées de la Loire et de l'Allier.